

M. Le Maire,

Nous avons organisé cette manifestation parce que nous sommes choqués qu'un enfant puisse être renversé dans une rue piétonne. Autour de nous, nombre de personnes nous ont confié être aussi abasourdis et en colère qu'un enfant ait pu être grièvement blessé et que les auteurs des blessures aient pris la fuite. Cette colère et cette indignation ont besoin de s'exprimer.

Vous nous avez reçu avec votre équipe en mairie et vous nous avez attentivement écoutés. Nous en sommes touchés et nous vous en remercions. Nous nous adressons à vous en tant qu'élu, avec les capacités d'action d'une mairie de 110 000 habitants. Si nous apprécions votre bienveillance, nous apprécierons encore plus fort que des choses changent, pour que l'inacceptable ne soit plus possible.

Les gens vivent dans la peur des jeunes: beaucoup de monde a entendu le choc du scooter dans le corps de mon fils, mais étonnamment, personne n'a rien vu. Même les policiers municipaux avouent leur peur ! Faut-il se résoudre à cette peur ?

Ces jeunes qui défilent à deux roues motorisées sur les axes piétons de la ville ne sont pas des êtres dénués d'intelligence: s'ils voient un affichage clair leur interdisant l'accès en 2 roues motorisées aux rues piétonnes et qu'ils savent qu'ils se feront verbaliser s'ils s'y engagent, ils ne viendront plus mettre en danger les passants.

Des règles claires, connues de tous et respectées, c'est la première action, la plus immédiate que vous avez annoncée. N'attendez pas pour la mettre en place !

On devrait vite voir moins de scooters dans les rues piétonnes: c'est ce résultat qui nous intéresse, à vous de choisir les moyens.

La peur des riverains qui n'osent intervenir montre l'affaiblissement de la capacité de vivre ensemble dans nos rues, nos quartiers. Dans notre ville, les habitants passent plus de temps à gagner sa vie qu'à la vivre. Ils subissent des incivilités et des actes de délinquance au quotidien. Dans ce contexte, il n'est pas facile de maintenir vivante une relation de voisinage chaleureuse et solidaire dans nos quartiers à haute densité de population.

L'immeuble, la rue, le coin de quartier peut devenir beaucoup plus vivable si un voisinage convivial se développe et si chaque personne se sent incluse dans un réseau de relations et d'appartenance.

En plus d'un plaisir immense à habiter dans sa rue, il y a deux bénéfices à vivifier les relations de voisinage.

Tout d'abord, une très bonne entente entre voisins, couplée avec une réactivité de la mairie et des institutions, permet de faire reculer les incivilités, donc la délinquance. Les formations de communication non violente rendent aux habitants le pouvoir d'agir sur leur quartier, en sachant parler avec un jeune à scooter ou un adulte alcoolisé.

D'autre part, les adolescents et jeunes adultes seront moins portés à chercher une reconnaissance dans l'illégalité s'ils ont une vraie reconnaissance de leur voisinage. Il est également plus facile de reprendre un jeune que l'on connaît que de reprendre quelqu'un que l'on ne connaît pas.

Agir pour des rues vivantes, c'est la seule véritable action de prévention de la délinquance.

Cette action, c'est infiniment plus qu'une rencontre avec les médiateurs de nuit. C'est une volonté de rendre les rues vivantes en capacitant les riverains par des formations de communication. C'est une volonté de susciter la participation des habitants en étant tout à la fois à l'initiative et en relais pour mener à bien les projets et les faire vivre.

Cette volonté se concrétise par du temps dédié d'agents municipaux, par des formations à destination des citoyens, par une réactivité et une écoute des services municipaux.

Cette volonté est de votre ressort M. le Maire.